

Note au lecteur

Section 6.5 – Interdictions

Section 6.6 – Placements

Section 6.7 – Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré

Section 6.8 – Offres publiques

Section 6.9 – Information sur les valeurs en circulation

Section 6.11 – Annexes et autres renseignements

Veillez prendre note que, dû à un changement de système informatique, les informations publiées aux section 6.5 à 6.9 et à l'Annexe I – Dépôt de documents d'information dans la section 6.11 du bulletin du 16 juin 2022 (vol.19, n° 23) comprennent les informations du 4 au 14 juin 2022.

Le 16 juin 2022